

# CHELAL<sup>®</sup> ALGA

ENGRAIS ORGANIQUE NF U 42-001-2

Engrais organique NPK\* (1-0,2-17)

\* produit à base de la farine d'algues marines (*Ascophyllum nodosum*)(extrait)

*Teneurs garanties des éléments nutritifs (% en masse du produit brut):*

1 % d'azote (N) total dont 1 % N organique

17 % d'oxyde de potassium (K<sub>2</sub>O) total dont 17 % K<sub>2</sub>O soluble dans l'eau

Bore (B) soluble dans l'eau: 0,01 %

Zinc (Zn) soluble dans l'eau: 0,003 %

Matière organique: 45 %

Rapport C/N = 22,5

## Doses

500 à 1000 grammes de CHELAL<sup>®</sup> ALGA par application par hectare en foliaire. Concentration maximale pour les applications foliaires: 1 %.

Application racinaire (goutte à goutte): 1 kg CHELAL<sup>®</sup> ALGA par hectare et par application.

## Applications

CHELAL<sup>®</sup> ALGA s'utilise par voie foliaire et en application au sol. Appliquer CHELAL<sup>®</sup> ALGA dès le début de la croissance et pendant toute la saison. CHELAL<sup>®</sup> ALGA s'utilise comme supplément dans les programmes de gestion des équilibres. L'obtention des résultats désirés dépend de la disponibilité de tous les éléments nutritifs essentiels (macro-, meso- et micro-éléments).

## Précautions

- ne pas boire, manger ou fumer pendant l'emploi; se laver les mains après usage.
- en cas de contact avec les yeux, rincer ceux-ci abondamment à l'eau claire.
- stocker le produit à une température entre 5° C et 30°C. Stocker dans un endroit sec, hors de portée des enfants et des animaux et dans son emballage d'origine fermé.
- en cas d'ingurgitation, consulter un médecin.

## Miscibilités

CHELAL<sup>®</sup> ALGA est miscible avec la majeure partie des produits phytosanitaires à l'exception de ceux fabriqués à base d'huile. Dans tous les cas procéder à un essai préalable. Pour de plus amples informations, consulter notre service technique.

## Préparation de la solution

Verser la poudre en pluie dans le pulvérisateur au ¾ plein d'eau, maintenir en agitation pendant la préparation, puis compléter par la quantité d'eau nécessaire.

## Garanties

La responsabilité du fabricant est expressément limitée à la fourniture des produits contrôlés à la vente et conformes à la composition indiquée sur l'emballage et vendus dans l'emballage d'origine. Le fabricant ne peut être tenu responsable du mauvais emploi ou des effets dus aux facteurs météorologiques, sensibilités variétales, à la nature de sol, etc...

## Fabricant

La Mediterranea S.r.l. - Via Viazza sx, 2 - 40054 Mezzolara (BO) - Italia

## Distributeur en France

BMS Micro-Nutrients France SAS - Chez EXCO Valliance FP  
2 avenue Henry le Chatelier, BP60122, 33706 Merignac cedex - France  
Numéro Vert (France): 0800.90.76.33

**Autorisé pour utilisation dans la production biologique conforme aux règlements UE 2018/848 et 2021/1165**